

**Volet B****Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réser
au
Monit
belg

04103996

DÉPOSÉ AU GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE NAMUR

le 05-07-2004

Pr le Greffier

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/07/2004- Annexes du Moniteur belge

Dénomination : IMMOBILIERE LAHAYE SA
Forme juridique : SOCIETE ANONYME
Siège : 5060 SAMBREVILLE (TAMINES), AVENUE DES FRANCAIS, 95B
N° d'entreprise : 0428.243.716
Objet de l'acte : RECTIFICATION-NOMINATION ADMINISTRATEUR

Texte

Aux termes d'acte reçu par le notaire Jean-Luc LEDOUX, à Tamines, commune de Sambreville, le douze mai deux mille quatre, portant à la suite la mention : "Enregistré à Fosses-la-Ville, le treize mai suivant volume 551 folio 40 case 07 quatre rôles, deux renvois, reçu vingt-cinq euros, l'inspecteur principal (s) FOSTY B", étant assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme IMMOBILIERE LAHAYE SA dont le siège social est établi à 5060 Sambreville (Tamines), avenue des Français, numéro 95 B.

Société constituée par acte du notaire soussigné en date du six décembre mil neuf cent quatre-vingt-cinq, publié aux Annexes du Moniteur Belge du sept janvier suivant sous les numéros 860107-271 et 272.

Société anciennement immatriculée au registre de commerce de Namur, sous le numéro 53.728 et inscrite au registre des personnes morales sous le numéro d'entreprise numéro 0428.243.716, une erreur matérielle s'est glissée à l'article cinq des statuts étant le montant du capital.

L'article cinq se lit comme suit :

"Le capital social est fixé à la somme de cent soixante-huit mille cinq cent soixante-sept euros soixante cents représenté par six mille huit cents actions de capital sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées."

Il est précisé en outre que la société n'est pas assujettie à la Taxe sur la Valeur Ajoutée et qu'elle a décidé de nommer, en qualité d'administrateur, Monsieur Jules LAHAYE, administrateur, demeurant à Aiseau-Presles (Aiseau), rue des Etangs, 2, pour une durée de six ans. Son mandat est gratuit.

Déposée, aux fins d'insertion aux Annexes du Moniteur Belge et 1 coordination des statuts.

Jean-Luc LEDOUX, Notaire.

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature